

25 janvier 2002

nouvelles

500



Santé
mentale

Au secours !

pages 3-5

Numéro 500 : voir le cahier spécial à l'intérieur

Les échelles

On connaissait les économies d'échelles, mais voilà autre chose qu'il ne faudra pas oublier dans nos analyses et dans nos prières : les échelles de l'économie. L'économie capitaliste, s'entend, bien sûr.

L'Argentine, par exemple. L'Argentine à qui de nombreux chevaliers servants du grand Capital international avaient proposé, au début des années 90, de lui faire la courte échelle pour que d'un seul grand saut elle plonge dans le royaume du néolibéralisme, leur veau d'or dont ils lui faisaient miroiter les atours de vamp. Ah pour plonger, elle a plongé, l'Argentine : tête première dans la bauge ! Pays jadis relativement prospère, seulement dix ans plus tard le voici dans un état de délabrement lamentable, une banqueroute stupéfiante. Les charognards néo-libéraux ont tout ratiboisé. *Don't cry for me Argentina?* En effet, il est même trop tard pour pleurer.

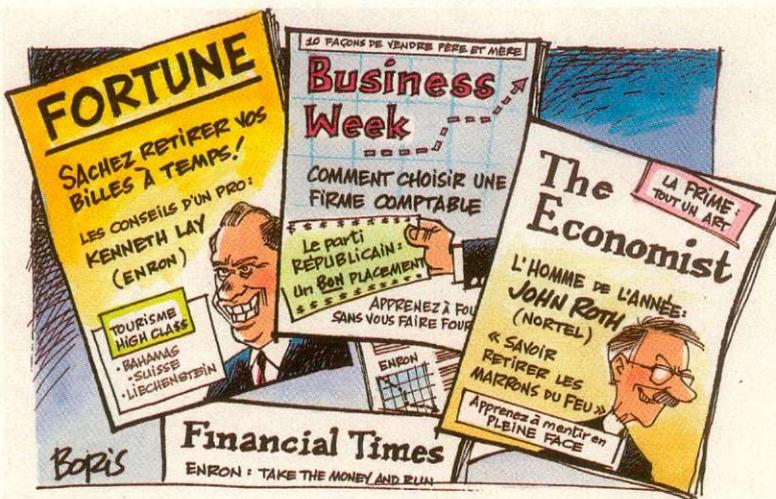
Et cette affaire Enron ? Comment pourra-t-on à l'avenir parler de « fraude à très grande échelle » sans mentionner Enron ? On parle ici d'un chiffre d'affaires de 100 milliards US, ce n'est pas rien, de dettes camouflées de 500 millions, de bénéfices gonflés de 600 millions, de dizaines de millions empochés par les dirigeants grâce à leurs malversations, notamment à l'encontre de la caisse de retraite des employés, etc. Je connais un comptable

qui a l'habitude de dire avec ironie au littéraire que je suis : « Les chiffres, c'est comme les mots, tu peux les arranger pour leur faire dire ce que tu veux. » Il faudra sûrement proposer le nom de la firme comptable Andersen, une des cinq plus grosses des USA et celle qui tripotait les écritures d'Enron, à la candidature du prochain Nobel de la littérature.

Mais il y a beaucoup plus ironique encore, dans cette histoire. Cette firme Enron, qui donc comptait parmi ses dirigeants des criminels et des magouilleurs à une échelle typique de l'Oncle Sam, c'est-à-dire « the biggest in the world », cette firme a été montrée comme un modèle à suivre par les grandes gazettes du néocapitalisme, les

Business Week, Fortune, The

Economist, etc. Cela ne vous rappelle pas quelque chose ? Cela ne vous rappelle pas, à une plus petite échelle, très petite échelle, notre Raymond Malenfant à nous ? Celui qu'une chambre de commerce, ou association patronale, ou autre groupuscule d'agitateurs de droite avait désigné sa « Personnalité de l'année » du merveilleux monde des affaires québécois après qu'il eut foutu le bordel dans Charlevoix ? Personnalité de l'année que l'on retrouvera d'ailleurs quelques années plus tard à la tête d'un motel de banlieue avec « chambres à louer à l'heure », mais attention, il ne faudrait surtout pas en déduire que tous nos patrons et commerçants sont des p...



500

nouvelles csn

est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux (514) 598-2131. Publié tous les quinze jours, il est tiré à 24 600 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.

Coordination
Benoit Aubry
benoit.aubry@csn.qc.ca
Coordination Spécial 500
Lucie Laurin

Rédaction
Information-CSN
Photographes
Clément Allard, Alain Chagnon, Michel Giroux, Contributions militantes
Photographie de la couverture
Alain Chagnon
Caricatures et dessins
Boris
Soutien technique
Lyne Beaulieu

Conception graphique
Jean Gladu
Mise en page
Benoit Aubry, Jean Gladu, Sophie Marcoux
Numérisation photo
Benoit Aubry, Lucie Laurin
Films
Graphique Couleur
Impression
Les syndiqués CSN de l'imprimerie L'Éclaireur de Beauceville

Distribution
L'équipe du Service de distribution de la CSN, avec la collaboration de membres du Syndicat de l'alimentation de Saint-Hyacinthe (CSN), en lock-out depuis le 21 juin 1999.
Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus : (514) 598-2233
1601, av. De Lorimier, Montréal QC H2K 4M5

Site Internet de la CSN
<http://www.csn.qc.ca>
ISSN : 0712-8789

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2002
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2002

Port de retour garanti : CSN
Envoi de poste publication
no de convention : 1435388

Santé mentale : un tableau troublant

Claude Saint-Georges



Des problèmes très répandus

Les problèmes de santé mentale constituent la deuxième grande cause des problèmes de santé, après les maladies cardio-vasculaires. On estime qu'un adulte sur trois souffrira au cours de sa vie d'un problème de santé mentale.

de même que l'épuisement de l'entourage des personnes touchées par la maladie mentale dresse un tableau troublant d'insensibilité face aux problèmes de santé mentale.

Les compressions budgétaires qui se sont abattues sur le réseau de la santé et des services sociaux ont été plus dures

dans la santé mentale. On a fermé la moitié des lits de psychiatrie en dix ans, mais seulement une faible partie des montants économisés ont servi à développer des services dans la communauté. L'adoption d'une politique québécoise de santé mentale, qui date de 1989 et qui a été applaudie par la

Un taux élevé de suicides

Le Québec, qui possédait déjà la pire statistique en Occident, a connu une nouvelle hausse de 15 pour cent des suicides en 1999. Plus de 1500 personnes s'enlèvent la vie au Québec à chaque année.

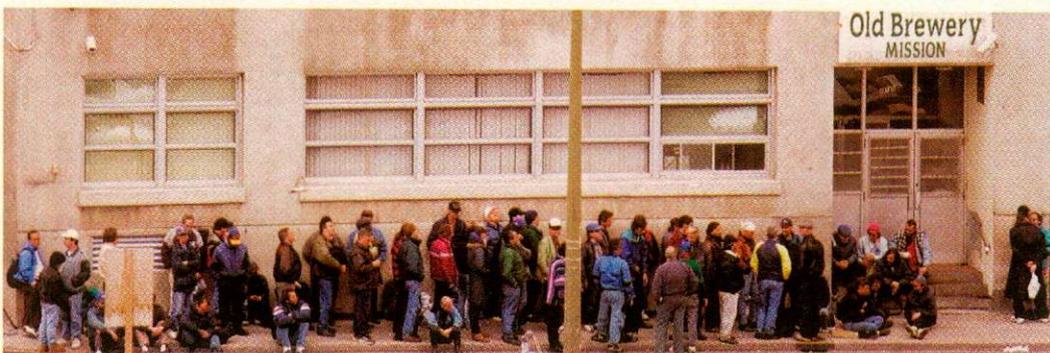
CSN, est constamment retardée parce que les autorités n'en ont jamais fait une priorité.

Les pistes d'action sont là

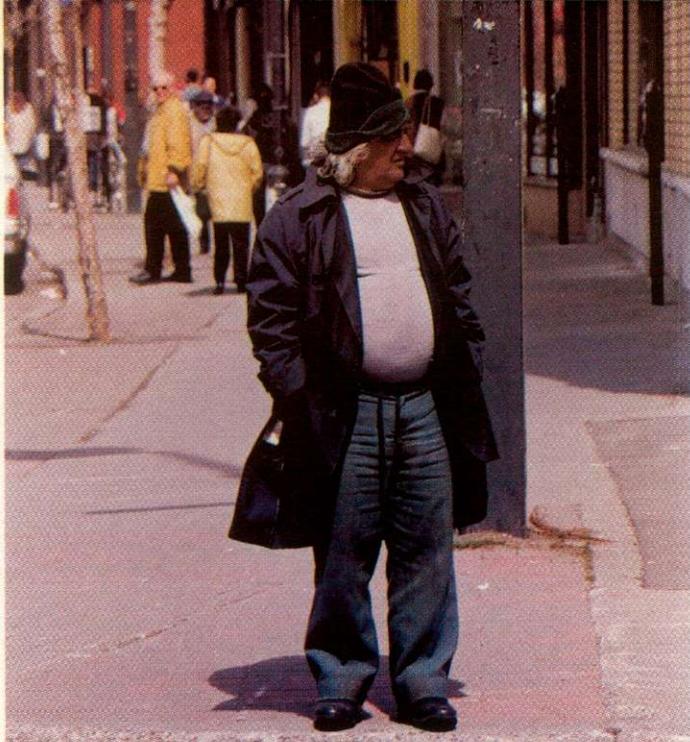
La majorité des travailleuses et travailleurs qui donnent des services de santé mentale dans le secteur hospitalier, les CLSC et les services à la jeunesse, sont des membres de la CSN. C'est en puisant dans leur expérience que la CSN, ses fédérations du secteur de la santé et des services sociaux (FSSS et

Peu de personnes reçoivent des soins adéquats

Un rapport récent de la direction de la santé publique de Montréal-centre révèle que la moitié des personnes qui ont des troubles mentaux ne reçoivent aucun soin et que seulement 20 pour cent reçoivent des soins adéquats.



FP) et plusieurs conseils centraux sont intervenus pour réclamer des actions immédiates



La pauvreté, liée à la maladie mentale

La pauvreté et la maladie mentale sont fortement liées. L'Enquête santé Québec a constaté que 57 pour cent des personnes qui vivent avec des problèmes de santé mentale ont des revenus inférieurs à 12 000 \$ par année.

et d'envergure pour développer les services qui font gravement défaut dans toutes les régions.

La mise en place d'un système cohérent et accessible de services en santé mentale au Québec ne doit plus tarder. Selon les positions élaborées à la CSN, l'éventail de services à créer doit comporter :

- un réseau local de services publics dans toutes les communautés. Ce réseau doit être doté de ressources suffisantes pour constituer des équipes d'intervention aptes à répondre aux besoins de traitement, de suivi et de réinsertion que requièrent les personnes souffrant de troubles de santé mentale. Seules quelques régions possèdent l'embryon de telles équipes ;
- un service public d'intervention de crise dans toutes les régions ;
- des centres de répit dépannage pour atténuer la charge des proches ;
- des ressources en pédopsychiatrie dans toutes les ré-

gions ;

- la préservation des ressources nécessaires en milieu hospitalier ;
- des ressources en santé mentale s'adressant aux personnes âgées en perte d'autonomie en raison de l'augmentation de la prévalence de la maladie d'Alzheimer.

Il faut espérer que les pressions qui s'accroissent sur le gouvernement québécois l'éveilleront enfin à une réalité sociale qu'il a trop longtemps négligée. Et peut-être sera-t-il sensible à l'appel que vient de lancer l'Organisation mondiale de la santé qui considère que la santé mentale doit être une des grandes priorités sanitaires des gouvernements.

La santé mentale, trop longtemps négligée, est capitale pour le bien-être des individus, des sociétés et des pays et doit être considérée sous un jour nouveau. Organisation mondiale de la santé, 2001

L'itinérance, liée à la maladie mentale

La moitié des 28 000 personnes qui fréquentent les centres pour itinérants et les soupes populaires souffrent d'un trouble mental.

Région de Québec

La loi antidéficit n'épargne pas la santé mentale

Claude Saint-Georges

L'hôpital psychiatrique Robert-Giffard, situé à Beauport, est dans la mire du ministère de la Santé et des Services sociaux et de la Régie régionale de Québec qui lui imposent des réductions de dépenses de 5,8 millions.

« Nous cherchons à minimiser au maximum l'impact des compressions sur l'emploi de nos membres, mais il est certain que ces coupes feront très mal, quand on parle de la qualité des soins prodigués à nos patients », de dire Ginette Lemay, présidente du Syndicat des employé-es de Robert-Giffard.

La présidente du syndicat est très déçue de l'attitude de la régie et du ministère. « Malgré toutes les démonstrations que nous avons faites dans un mémoire conjoint des syndicats CSN de Robert-Giffard et du conseil central CSN, les autorités sont restées de glace et s'en sont tenues à une pure logique de chiffres », dit-elle.

« C'est totalement désarmant de voir que le sous-ministre Gabrièle approuve les

compressions, alors que l'an dernier, quand il était le Curateur public du Québec, il signait un rapport très critique, déplorant le manque d'activités de loisirs et la pauvreté de la qualité de vie des patients à Robert-Giffard. Selon le rapport de M. Gabrièle, les services ne sont rendus que dans une proportion de 70 pour cent des besoins. Avec les compressions qu'il autorise maintenant, nous allons encore reculer », de dire Ginette Lemay.

La présidente du syndicat critique la direction de l'hôpital qui accepte de réduire les effectifs dans les soins pour atteindre l'équilibre budgétaire, alors que du côté de la coordination clinique, un rapport interne émet de sérieuses mises en garde sur les conséquences d'une diminution de personnel. Le rapport anticipe, entre autres, une augmentation des mises sous contention et des isolements, une augmentation de la médication, la baisse de qualité des traitements, l'augmentation des plaies de lit, des chutes et des agressions, et en



Des compressions de près de 6 millions s'abattent sur l'hôpital Robert-Giffard. Les syndicats en dénoncent les impacts sur les patients et le personnel de l'établissement. De gauche à droite : Luc Bellemare, vice-président du Syndicat des éducatrices et éducateurs (SEERG-CSN), Ginette Lemay, présidente du Syndicat des employé-es de Robert-Giffard, et Daniel Tremblay, président du SEERG.

particulier l'incapacité de répondre aux recommandations de la curatelle publique.

Dans la communauté, ça prend des ressources

Daniel Lemay travaille comme éducateur auprès de malades psychiatriques qu'il suit dans leur milieu de vie. Il rappelle que Robert-Giffard a fait un travail de pionnier dans la création de services dans la communauté et déplore que ce développement ait cessé au cours des dernières années. « Pour permettre aux personnes qui ont des problèmes sévères de vivre hors de l'institution, ça prend des ressources et ça manque dans la région. Les CLSC ont reçu un peu de budget, mais quand je vois mes collègues complètement débordés par leur charge de travail, je ne crois pas que nous soyons sur la bonne route », soutient Daniel Lemay.

Luc Bellemare, qui est aussi éducateur dans la communauté, constate que c'est à l'échelle de toute la région que se vit la crise des services en santé mentale. Le manque de budget et le manque d'orientation de la régie régionale a dressé les uns contre les autres des groupes de psychiatres qui se querellent à qui mieux mieux sur la place publique. « Nous attendons un rapport de la régie pour bientôt. Mais, pour être valable, un plan d'action régional répondant réellement aux besoins des personnes qui souffrent de problèmes de santé mentale doit assurer que les moyens et les ressources nécessaires seront disponibles », soutient-il.



Itinérance et logement social

Michel Crête

Le lien entre le problème de l'itinérance et celui de la santé mentale est fort complexe. C'est le constat que font les personnes et les spécialistes intervenant auprès des sans-abri qu'on a interviewés, en janvier, au lendemain de la démolition des abris de fortune d'un groupe de sans-logis vivant à proximité de l'autoroute Ville-Marie, à Montréal. Aux dires de ces intervenants, plusieurs facteurs créent l'itinérance. La récession et le chômage, la revitalisation des centres-villes, la désinstitutionnalisation en psychiatrie, la limitation des budgets sociaux, la pénurie de logements à prix modique et la diminution du soutien gouvernemental au revenu sont parmi les causes connues.

L'espoir

Il n'en demeure pas moins que la construction de logements sociaux constitue une partie de la solution au phénomène des sans domicile fixe (SDF). D'ailleurs, il y a de l'espoir puisque Ottawa et Québec se sont entendus, récemment, sur la construction de logements sociaux. On se souviendra que le gouvernement fédéral s'était retiré de ce programme en 1994.

De plus, la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, a annoncé la création de

5000 nouveaux logements sociaux, ou à coût abordable, à Montréal au cours des deux prochaines années, ainsi que de 900 autres à Québec. À Montréal, 500 logements sociaux sont réservés aux sans-abri et aux toxicomanes.

Logements sociaux : une nécessité

Créé en 1978, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) estime qu'il doit se construire 8000 logements sociaux par année au

Québec, dont la moitié en HLM, pour véritablement résorber la crise du logement. À la suite du budget déposé par la ministre des Finances du Québec, Pauline Marois, consacrant 579 millions au logement social, le FRAPRU affirme : « Le dernier budget Marois ouvre la porte à un développement plus important du logement social. Il était temps. » La crise du logement apparue en juillet dernier aura au moins servi à cela, selon le FRAPRU.



Le Forum social mondial : un incontournable

World
Social
Forum Social Mundial

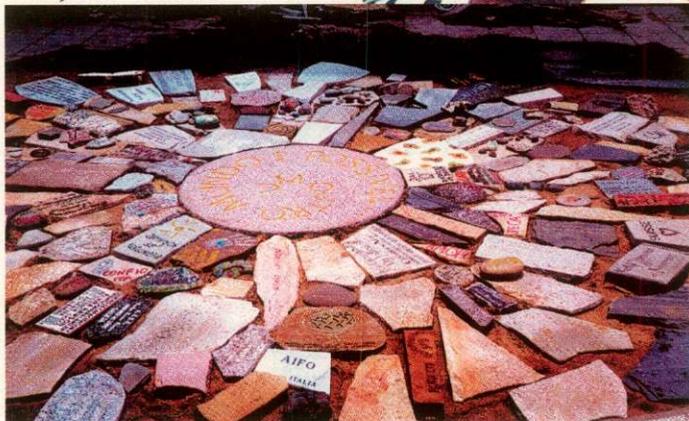
Jean-Pierre Larche

Du 31 janvier au 5 février, à Porto Alegre, au Brésil, se tiendra le second Forum social mondial. Le jeune événement est déjà un incontournable. Les forces progressistes du monde entier s'y donnent rendez-vous afin de renforcer leurs liens à l'heure où la mondialisation du modèle néolibéral appelle une réponse sociale tout aussi mondiale.

Si l'an dernier le succès de l'événement a pris un peu de court les organisateurs, on s'attend cette année à un véritable

Les délégué-es du premier Forum social mondial de l'an dernier étaient invités à amener chacun leur part d'une gigantesque mosaïque de pierres. Ils poursuivront la construction de « Chemins de pierres, chemins de paix » cette année.

rassemblement monstre dont l'objectif central est de définir d'autres voies de développement que la mondialisation telle qu'elle s'articule présentement. La CSN est une composante de ce mouvement internationaliste et entend poursuivre à Porto Alegre son travail pour développer une mondialisation de l'équité et de la justice sociale.



Plus de 20 000 personnes d'une centaine de pays étaient présentes l'an dernier pour le premier Forum social mondial. On en attend au moins le double cette année.

L'exemple du budget participatif

Un autre monde est possible

Ce n'est pas un hasard si on a choisi la municipalité de Porto Alegre, au Brésil, pour tenir le premier et le second Forum social mondial qui s'ouvrira le 31 janvier. C'est que l'administration de la ville, ainsi que de l'État du Rio Grande do Sul, dont elle est la ville la plus importante, sont issus de la gauche brésilienne, l'imposant Parti des travailleurs (PT), sympathique à la mouvance opposée à la mondialisation néolibérale. Une des réalisations importantes de cette administration : la mise sur pied du budget participatif. C'est-à-dire que ce sont les citoyens qui définissent eux-mêmes, en collégialité, les priorités budgétaires de leur municipalité.

L'idée d'instaurer un budget participatif à Porto Alegre a fait son apparition lors de la campagne électorale pour la mairie, en 1988. Révolutionnaire, l'idée visait à redonner aux citoyennes et citoyens une véritable emprise sur des décisions importantes qui les concernent. Le PT et les partisans du projet voulaient effectuer un transfert de pouvoir vers la classe ouvrière organisée et instaurer certains principes de démocratie directe et participative.

L'enracinement de la procédure dans la communauté a certes pris un certain temps, la structure étant aussi complexe que représentative. Cela dit, plus d'une décennie après sa mise sur pied, l'expérience du budget participatif intéresse aujourd'hui de plus en plus de citoyens et d'organisations, partout dans le monde, qui militent pour un renouveau de la démocratie citoyenne.

Naissance d'une conscience citoyenne

D'une part, il est certain que le budget participatif limite les abus de pouvoir ou la corruption. Tarso Genro et Ubiratan de Souza, deux militants politiques associés de près à la mise sur pied du budget participatif, relèvent toutefois d'autres avantages très intéressants. Ils soulignent que l'expérience a favorisé l'émergence d'une conscience citoyenne parce que, comme tous voulaient revigorer leur propre quartier, après des années d'inaction de l'administration précédente, il a bien fallu qu'ils s'entendent sur des priorités et qu'ils en débattent. Ce n'est pas peu dire, dans le contexte où le budget participatif s'installe quelques années à peine après la chute de la dictature au Brésil.

Enfin, ce type de démocratie participative a permis l'émergence d'un nouveau groupe de leaders sociaux crédibles et intègres aux yeux de la population.

Première convention collective chez NMF

Michel Crête

Une partie des membres du comité exécutif du syndicat de NMF : Christian Plouffe, Marc Pigeault, et le président du syndicat, Réal Deslauriers.

Spécialisés dans la fabrication d'ailes et d'équipement d'avions, les 250 travailleuses et travailleurs de National Metal Finishing (NMF), dans les Laurentides, viennent de signer leur première convention collective 42 mois après le dépôt de la requête en accréditation syndicale.

• Photos : Alain Chagnon

« L'important, c'était de parvenir à la signature d'une première convention collective protégeant nos droits. Nous sommes d'autant plus satisfaits

de ce que nous avons obtenu que ça n'a pas été facile de se syndiquer et que notre industrie a subi un certain ralentissement depuis les événements du 11 septembre », explique le président du Syndicat des travailleuses et travailleurs

de NMF (CSN), Réal Deslauriers.

Historique

Si aujourd'hui le climat de travail est meilleur et que les problèmes de relations de travail se règlent quotidiennement, il n'en a pas toujours été ainsi chez NMF.

Propriété de David Cook, un Britannique, NMF s'est implantée à Saint-Janvier (Mirabel) en 1992. Les travailleurs ont ressenti le besoin de se syndiquer en mai 1998, notamment pour que les postes et les promotions soient attribués de façon équitable.

Craignant l'entrée du syndicat, l'employeur s'est mis en tête de s'en débarrasser. Il a fait

appel à un premier bureau d'avocats. S'ensuivirent de nombreuses manœuvres patronales habituelles, dont le congédiement de militants syndicaux. Le syndicat a toutefois reçu son certificat d'accréditation

le 7 avril 1999. Les tentatives patronales pour éliminer le syndicat devaient échouer ; il y a eu entente pour les personnes congédiées pour activités syndicales, qui ont décidé de travailler ailleurs. NMF

s'est rendue à l'évidence : le syndicat était là pour rester.

Nouveau départ

En décembre 2000, NMF a fait appel à un nouveau bureau d'avocats et embauché des nouveaux dirigeants provenant principalement de Bombardier, un client important. Les relations de travail se sont civilisées et les négociations ont pris leur envol.

« Les nouveaux dirigeants, habitués à traiter avec un syndicat, ont acquiescé à nos demandes d'affichage de postes, de libérations syndicales, de mise en place de comités paritaires de résolution de problèmes et de santé-sécurité, même si la convention n'était pas conclue », se rappelle André Forté, conseiller syndical à la Fédération de la métallurgie de la CSN.

Convention collective

Le 18 novembre, les syndiqués ont voté à 83 pour cent en faveur de leur toute première convention collective. D'une durée de deux ans, du 1^{er} décembre 2001 au 30 novembre 2003, le contrat de travail prévoit des augmentations de salaire variant de 3 à 60 pour cent et un montant rétroactif de 230 à 1000 \$. Avec la nouvelle structure salariale mise en place et regroupant 21 fonctions réparties dans huit familles, les salaires se situeront entre 10 et 21 \$ l'heure. En plus de l'ancienneté et de la reconnaissance du comité de santé-sécurité, les travailleurs ont aussi obtenu la création d'un REER et d'un régime d'assurance collective, ainsi que la fourniture des vêtements de travail. Dorénavant, il ne pourra y avoir de modifications aux horaires de travail sans le consentement du syndicat.

NMF exploite une seconde usine à Mirabel, où le syndicat est également reconnu.



Le président du syndicat, Réal Deslauriers.





Formation technique et professionnelle

Les enjeux

France Désaulniers

L'an 2002 marque le 35^e anniversaire de la création des cégeps. La formation technique est au cœur de l'évolution technologique et scientifique. Tous reconnaissent la qualité de la formation dispensée et que les finissants et finissantes sont compétents, à la fine pointe de la technologie.

Jean Trudelle, enseignant au cégep Ahuntsic, a exposé les grandes lignes d'une recherche qui brosse le portrait de la situation prévalant actuellement en formation technique ainsi que des principaux enjeux qui s'y rattachent.

Le Forum « De techniques et d'avenir », qui a eu lieu à Montréal les 10 et 11 janvier, visait particulièrement à interpeller les intervenantes et intervenants du milieu collégial et les invitait à faire le point au sujet de la formation technique dispensée dans les cégeps. « Quand on considère les enjeux modernes directement soulevés par la formation professionnelle et technique, le sujet apparaît rapidement d'une importance incontournable », de dire Jean Trudelle, enseignant au cégep Ahuntsic et conférencier à l'ouverture du Forum.

Les programmes de formation technique voient le tiers des étudiants compléter leurs études dans le délai prescrit, soit trois ans. Toutefois, de nombreux étudiants poursuivent au-delà de cette période et obtiennent leur diplôme en cinq ans, ce qui hausse le taux de diplomation à 50 pour cent. Ce chiffre est cependant trom-

peur, car il ne tient pas compte des étudiantes et étudiants qui, au terme d'un stage en entreprise, se voient offrir un poste et décident de plonger dans le monde du travail sans compléter totalement leur formation.

Le développement des AEC

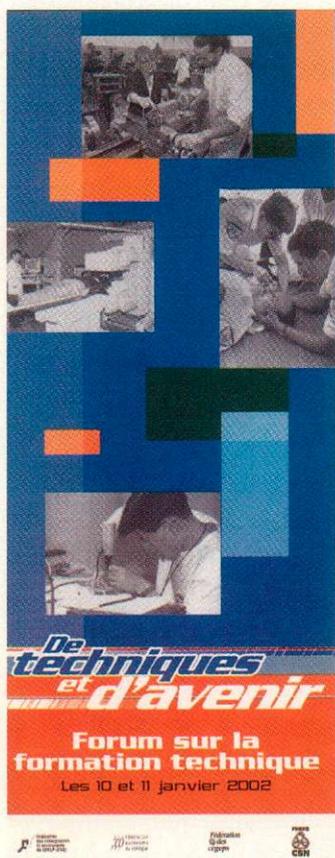
Il importe également de noter le développement effréné, voire anarchique, des *Attestations d'études collégiales* (AEC) : il en existerait plus de 600 dans le réseau. Cette formation courte, visant au départ le perfectionnement des travailleuses et des travailleurs, peut être considérée à certains égards comme une concurrence entre divers ordres d'enseignements, soit entre le secondaire et le collégial. Cela s'explique par le fait que cette formation exclut 660 heures de formation générale (français, philosophie, éducation physique), dispensée dans le cadre d'un DEC. Quel devrait être l'apport de la formation géné-

rale dans le cadre de la formation technique? L'école est-elle un lieu de formation de citoyennes et de citoyens ou prépare-t-elle les futurs travailleuses et travailleurs? Les deux sont-ils incompatibles?

L'avenir de la formation professionnelle et technique

Cet avenir s'inscrira dans le cadre d'une « mondialisation marquée par le néolibéralisme, par des pressions pour une marchandisation de l'éducation, par l'émergence d'une société où le savoir est dorénavant la condition essentielle à une citoyenneté pleine et entière » d'ajouter Jean Trudelle.

Des ressources, un meilleur investissement contribueront à l'amélioration de la situation. Par ailleurs, il faut veiller à ce que l'offre et l'accessibilité des programmes d'étude soient disponibles dans l'ensemble des régions. Il en va du développement social et économique du Québec.



Plus de 600 personnes ont pris part au Forum qui portait sur la formation technique au collégial, dont le président de la CSN Marc Laviolette.

• Photos : Alain Chagnon

nouvelles



500

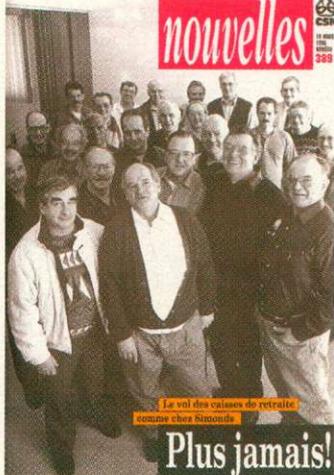
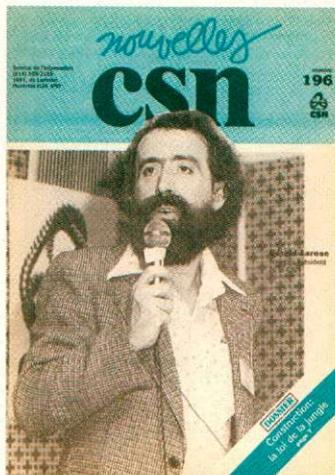
Déjà le 500^e

Merci à tous les anonymes !

Il mettait toujours trois ou quatre exemplaires de *Nouvelles CSN* dans sa serviette quand il rencontrait un syndicat. Puis il prenait toujours un moment pour parler de la centrale, évoquant une déclaration du président, répondant aux questions sur une prise de position, échangeant ses impressions avec l'assemblée. Et personne ne s'ennuyait. Quelqu'un émettait-il une protestation, une critique ? Il écoutait, expliquait, discutait. Il parlait aussi des autres syndicats, de la fédération, du conseil central, sans que cela soit décroché de l'objet de la réunion, cultivant patiemment la fragile fleur de la solidarité et du progressisme.

Il avait toujours quelques exemplaires de *Nouvelles CSN* avec lui. Pas « le paquet » que l'on abandonne au bord de la porte comme pour s'en débarrasser. Non ! Quelques exemplaires seulement, qu'il distribuait sélectivement, sachant déceler dans les regards, dans les interventions, les personnes les plus susceptibles, dans leur milieu, de ramer à contre-courant du chacun-pour-soi. Je tairai son nom pour ménager sa modestie, mais ceux qui l'ont côtoyé le reconnaîtront, se reconnaîtront, peut-être, dans sa tranquille détermination, tant il est vrai que les grandes choses reposent toujours sur les contributions d'une foule d'anonymes.

Guy Ferland



Soutien pour le présent Témoin pour le futur

Ce n'est pas le moindre des rôles, pour un journal syndical, que d'assumer celui de témoin d'une période, d'une époque, de sorte que les générations de militantes et de militants puissent retrouver, au cœur de leurs propres luttes, les traces de celles qui ont été menées par d'autres avant eux.

Soutenir

Le journal d'un mouvement se révèle un allié majeur quand, prenant appui sur des orientations décidées et soutenues par les instances décisionnelles, des syndicats entreprennent des combats pour que les travailleuses et les travailleurs prennent davantage de place dans la société.

Nouvelles CSN a été, depuis près de 25 ans, un allié de tous les instants pour celles et ceux dont les luttes ont contribué à défricher de nouveaux espaces de liberté et de dignité. Que l'on pense aux multiples combats menés sur le front de l'organisation du travail, dont les membres de la CSN ont pu lire les péripéties dans leur journal : Partagec à Québec,

Alcan à Shawinigan, Hôpital Charles-LeMoine sur la Rive-Sud, scierie Temlam en Abitibi-Témiscamingue, Alliance à Donnacona.

En santé-sécurité, les luttes à la Noranda, chez Expro, chez Alex Couture, et combien d'autres, ont été racontées à l'ensemble du mouvement, qui a aussi suivi dans *Nouvelles CSN* l'évolution



des revendications dans plusieurs milieux de travail sur le bruit — dans les garderies,

par exemple — sur la qualité de l'air, sur les maux de dos.

Du côté de la condition féminine, des luttes comme celle de plus d'un an des employées municipales de Marieville ont fait l'objet d'un suivi constant. La violence faite aux femmes, l'équité salariale se sont sou-

vent retrouvées dans les pages de *Nouvelles CSN*.

Faire connaître dans tous les secteurs d'activité et dans toutes les régions les efforts d'un groupe en conflit, revenir à la charge quand il est nécessaire de donner un nouveau souffle à la lutte entreprise, tout cela constitue une contribution de taille assumée par l'organe officiel de la CSN.



Procès-verbal

d'une réunion conjointe de l'Exécutif de la C.T.C.C. et d'éditeurs de journaux syndicaux, tenue au Secrétariat des Syndicats Catholiques de Montréal, samedi après-midi, le 6 mai 1939.

La réunion s'ouvre à trois heures par la prière récitée par M. l'abbé Georges Côté, aumônier général, et sous la présidence de M. Alfred Charpentier, président général de la C.T.C.C. (...)

Voeu de l'assemblée

Que l'assemblée, après avoir étudié la possibilité de publier un organe officiel de la C.T.C.C.,

1. exprime au Bureau Confédéral le vœu que la C.T.C.C. ait son journal officiel dès que ce sera possible ;
2. croit que ce journal devrait être un journal d'opinion ;
3. estime qu'un journal de ce genre peut exister en même temps que les feuilles professionnelles ou régionales ;
4. soumet que si l'abonnement à ce journal devait être obligatoire et prélevé en même temps que le « per capita » régulier, ou prélevé d'une autre manière, cette question devrait d'abord être soumise, pour étude, au Congrès de la C.T.C.C. ;
5. recommande au Bureau Confédéral de former, à sa prochaine séance, un comité spécial du journal, lequel compilera, pour le prochain congrès de la C.T.C.C., toutes les informations relatives au coût d'impression, à l'administration, à l'abonnement, etc.

Adopté unanimement.

Gérard Picard,
Secrétaire général

Une des premières choses qui nous frappent, quand on commence à militer à la CSN, c'est la transparence qui gouverne la centrale dans toutes les dimensions de son action, de son rôle dans la société québécoise. L'information est évidemment une des conditions incontournables à l'existence et à l'épanouissement de cette transparence, et l'organe d'information officiel du mouvement, quel que soit son titre, quel que soit son format, en a toujours été l'instrument privilégié, depuis cette résolution de 1939 qui lui a donné naissance.

Distribué depuis lors de mille et une façons, principalement par mille et un militants et militantes, d'ailleurs, mais aussi, à une certaine époque, au domicile des membres par la poste*, moyen rapidement jugé trop coûteux, il est aujourd'hui disponible sur tous les lieux de travail de nos membres, et aussi au grand public via notre site web (www.csn.qc.ca).

* En 1969, le journal *Le travail*, publication mensuelle de 32 pages, était envoyé par la poste aux 225 000 membres affiliés à la CSN.



L'information syndicale

Des liens à tisser

Marcel Pepin*, président de la CSN de 1965 à 1976, aimait dire qu'il commençait sa lecture de *Nouvelles CSN* par la fin : il allait directement à la chronique *Bienvenue*, qui accueille les nouveaux groupes de syndiqué-es.

Accompagner, aider, conseiller des travailleuses et des travailleurs désireux de se syndiquer pour améliorer leurs conditions et se faire respecter, c'est grisant. Annoncer leur arrivée l'est également. À toute époque, *Nouvelles CSN* a publié des informations sur les nouveaux groupes de syndiqué-es. Au fil de son évolution, on peut lire les rubriques *L'oxygène du mouvement*, *Nouveaux syndicats* et *Organisation*. C'est finalement le 11 mars 1988, dans le numéro 271 de notre journal, que la chronique *Bienvenue* prend son envol. Et à compter de la 334^e édition, *Bienvenue* s'ornera d'un bandeau.

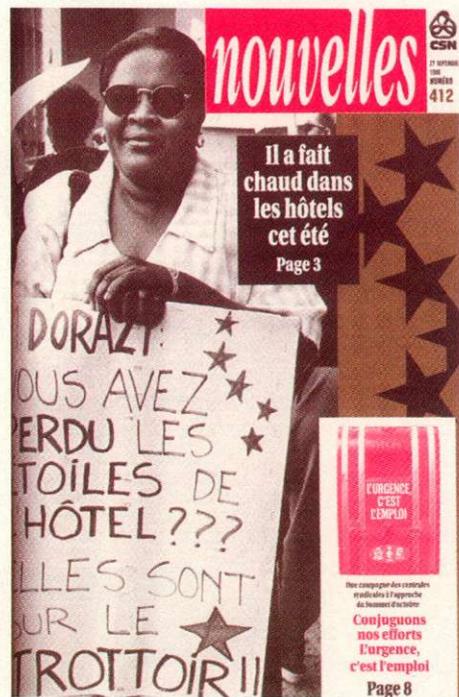


Au terme d'une course « à trois », les employé-es de bureaux et de technique des mines d'amiante de Thetford Mines avaient choisi à la majorité de faire partie de la CSN, rapporte la première chronique Bienvenue publiée dans Nouvelles CSN, le 11 mars 1988. Président du syndicat, Pierre Courchesne avait aussitôt lancé un appel à l'unité de tous les membres du syndicat, à la veille des négociations.

Vous informer sur les dépôts de requêtes en accréditation, sur les syndicats accrédités, sur le travail des femmes et des hommes qui adhèrent à notre mouvement, avec les mots de tous les jours, avec des mots justes, parfois avec humour, c'est la mission que tous les chroniqueurs de *Bienvenue* se sont donnée.

La vie des femmes et des hommes d'ici

Depuis la formulation du projet de convention collective jusqu'à sa signature, *Nouvelles CSN* décrit les aspirations des petits groupes comme des grands groupes de salarié-es. Car c'est bien des aspirations d'hommes et de femmes de tous âges, de toutes les catégories d'emploi et de toutes les régions du Québec dont il s'agit quand il se pré-



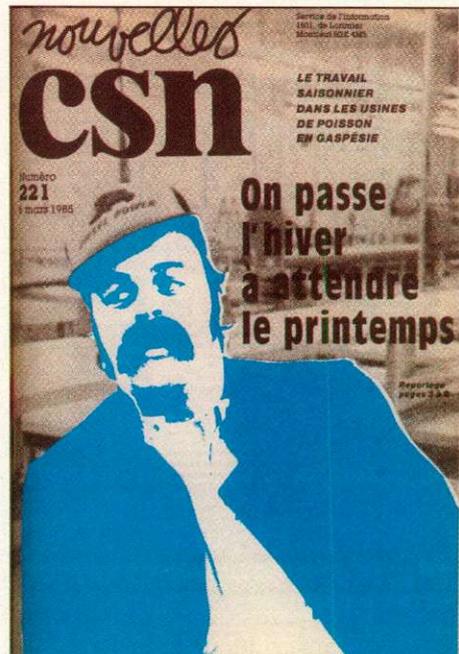
occupe de leurs négociations pour une première convention collective ou pour son renouvellement, ou encore de leurs négociations spécifiques pour empêcher les mises à pied, pour éviter des fermetures, pour contrer des privatisations et la sous-traitance. En fait, c'est la vie, celle du travail, et c'est l'histoire, celle du monde ouvrier et syndical, que *Nouvelles CSN* raconte. Et cette vie, elle est faite de petites et de grandes victoires sur le quotidien. De défaites aussi. De moments heureux et d'autres plus douloureux. Qu'elles passent par la réduction de la semaine de travail, la diminution de la charge de travail, le maintien de l'emploi, la formation, l'équité salariale, la protection de la santé et la sécurité au travail, l'indexation des salaires ou l'enrichissement collectif, la reconnaissance syndicale, ou bien d'autres encore, ces revendications parlent toutes de la manière dont les travailleuses et les travailleurs aspirent à vivre. *Nouvelles CSN* est là pour en témoigner et aussi pour susci-

ter l'élan de solidarité nécessaire à leur avancement.

D'un coin à l'autre du pays

Afin de resserrer les liens entre les membres de la CSN dispersés aux quatre coins du pays, *Nouvelles CSN* se déplace en région, recueillant fidèlement témoignages et images, reflétant les espoirs et les luttes locales.

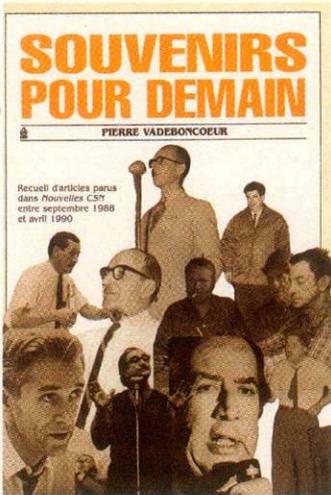
« On passe l'hiver à attendre le printemps ». C'était le titre d'un long reportage publié dans le numéro 221 sur la situation précaire des travailleurs saisonniers en Gaspésie. « Mais qu'est-ce qu'on est venus faire ici, nous, les Blancs ? » se demandait *Nouvelles CSN* au retour d'un voyage dans le Grand Nord québécois afin de mieux faire connaître les conditions de vie des syndiqué-es cris et inuit. Lorsque le Témiscouata organisa la résistance aux politiques fédérales de fermeture de routes et d'interruption des services postaux, *Nouvelles CSN* y était, tout



comme il se rendit sur les lieux pour décrire l'état de délabrement du centre hospitalier des Îles-de-la-Madeleine, l'inquiétude de la région de Lanaudière affligée par une série de fermeture d'entreprises, du Nord-Ouest québécois touché par la récession et la détresse de ses jeunes, du Bas-Saint-Laurent frappé par la multiplication des conflits de travail, etc.

* Marcel Pepin, syndicaliste, 28 février 1926 — 6 mars 2000

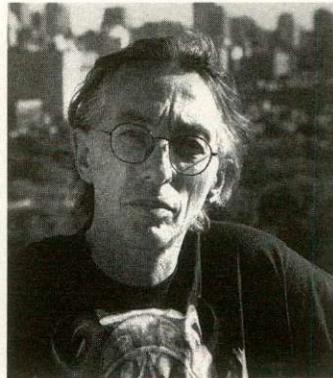
Quelques bons coups de *Nouvelles CSN*



Entre septembre 1988 et avril 1990, *Nouvelles CSN* publia une série de portraits de grands militants de la CTCC-CSN écrits par Pierre Vadeboncoeur. Afin de permettre aux membres de s'y référer aisément, *Nouvelles CSN* les colligea en recueil sous le titre *Souvenir pour demain*.



Le 28 janvier 2000, *Nouvelles CSN* publiait un dossier étoffé sur la publicité dans les écoles, réclamant un débat public. Dans les jours qui suivirent, un journaliste de *La Presse* reprit un à un tous les thèmes de l'article de *Nouvelles CSN* et les développa, sans citer sa source, cependant...



Tel le métier ancestral de coureur de bois ou d'éclairer, les chroniqueurs empruntent de nouveaux chemins, montrent la voie, sortent des sentiers battus, à la quête de découvertes. Ainsi, dans ses chroniques de culture, et bien avant que la plupart des médias traditionnels ne découvrent l'immense talent de l'auteur-compositeur-interprète progressiste Richard Desjardins, *Nouvelles CSN* le révélait à ses lectrices et lecteurs. Plus de deux ans avant le succès foudroyant de *Tu m'aimes-tu, Les derniers humains*. On y retrouve les pièces *Miami* et *Yankees*. Nous avions alors fait un retour sur la carrière de Desjardins et Abbittibi, qui a débuté en 1981. Les fidèles de *Nouvelles CSN* ont pu connaître Manu Chao dès 1991 alors qu'il évoluait avec la Mano Negra, le chansonnier engagé Pierre Fournier, le talentueux Stephen Faulkner et plusieurs autres. Plume Latraverse a même signé dans notre journal une chronique sur Charles Trenet.

LE SANG DES PAUVRES

Par Qussai SAMAK*

Avec la bénédiction qu'Émile Zola m'aurait volontiers accordée, l'accuse Saddam Hussein de massacrer encore une fois les milliers d'iraquiens qui l'ont élu président. À la manière des deux priés du monde, le Mésopotamien connaît le succès, non sans en sacrifier des milliers de sang dans le processus de sa conquête d'Arabie, occasionnant l'immolation collective traditionnelle de millions d'habitants de la péninsule Arabique, et surtout de la région du Golfe Persique.

Le choc des valeurs intimes

Par Murray Kastner*

L'angoisse de tout possible est apparue à l'horizon. Au moment où les valeurs religieuses et éthiques de l'Occident, de son côté, se retrouvent confrontées à la culture islamique, d'un autre côté, une réaction est en train de se manifester. Cette réaction est le résultat d'un choc de valeurs qui se manifeste dans les débats de presse et dans les débats de la vie courante.

Un temps pour la guerre et un temps pour la paix

Par Allen Gotthell*

Il y a un temps pour tout, et chaque chose à son heure sous le ciel. Il est un temps pour naître et un temps pour mourir. Un temps pour se faire et un temps pour parler. Un temps pour aimer et un temps pour haïr. Un temps pour la guerre et un temps pour la paix.

- L. Koestler, chapitre III

En tant que Juif, je me suis toujours demandé comment il peut être concevable que les pays civilisés et les gens éveillés aient pu être si indifférents et si conciliants devant les gestes et propos pourtant

Pendant la guerre du Golfe, *Nouvelles CSN* avait donné la parole à trois militants qui, par leurs racines ou leur attachement particulier aux pays touchés, se sentaient particulièrement concernés. Peu après la parution, la directrice du *Devoir* requérait l'autorisation de reproduire dans ses pages l'article de *Nouvelles CSN*. Une autorisation qui lui fut accordée avec empressement.

Les pigeons portent la mort

Malheureusement, dans cette colonie de pigeons, il y a un seul pigeon qui est différent. C'est un pigeon qui est différent de tous les autres. C'est un pigeon qui est différent de tous les autres. C'est un pigeon qui est différent de tous les autres.

Et la CSST réfléchit...

La CSST réfléchit à la question de la sécurité et de l'environnement. Elle réfléchit à la question de la sécurité et de l'environnement. Elle réfléchit à la question de la sécurité et de l'environnement.

En janvier 2000, Qussai Samak, ingénieur en santé-sécurité-environnement de la CSN, adressait à la CSST une réclamation pour avoir attrapé une maladie extrêmement grave et rarissime en répondant à l'appel d'un syndicat. Même si la moisissure responsable avait été dûment identifiée, la CSST demandait à réfléchir. *Nouvelles CSN* en parla dans son numéro du 27 octobre 2000. Une semaine après sa parution, le salarié recevait une réponse positive de la CSST.

Les multiples visages de *Nouvelles CSN*

Le français au travail ça s'impose!

Vocabulaire du micro-ordinateur

Le micro-ordinateur fait partie d'un certain temps de la vie quotidienne de plusieurs, que ce soit au bureau, au travail ou à la maison. Ce lexique contient près de trois cents termes couramment utilisés dans le domaine de la micro-informatique. En plus de retrouver l'équivalent français de plusieurs termes anglais utilisés dans ce domaine, ce document comprend une définition des termes ainsi que des illustrations de nature à faciliter la compréhension du vocabulaire.

Vous pouvez vous procurer le *Vocabulaire du micro-ordinateur* au coût de \$7,95 chez Les publications du Québec ou en composant le 1-800-463-2100.

Quelques anglicismes corrigés

1. Les heures d'affaires: d'ouverture.
2. Une carte de membre en ordre: en règle.
3. Prendre le vote: voter, procéder au scrutin.
4. Siéger sur un comité: faire partie de, être membre de.
5. Demander un avis legal: juridique.
6. Taper une lettre à double espace: interligne.
7. Cette employée sera transférée à Lévis: mutée.

Parmi les expressions suivantes, laquelle n'est pas française?

- a) avoir l'impression que...
- b) donner l'impression de...
- c) être sous l'impression que...

Réponse: être sous l'impression que (to be under the impression that) est un anglicisme.

Voici la première chronique du français, parue dans le numéro 325 le 26 avril 1991, qui fournit aux membres de la CSN des trucs, des informations et des nouvelles fraîches sur la langue française.

Remake...

« A soir, on fait peur au monde »

La CSN, la syndicalité et le monde du travail... C'est le thème de la semaine de la CSN... C'est le thème de la semaine de la CSN... C'est le thème de la semaine de la CSN...

Le 10 juin 1987, une quarantaine de policiers envahissaient le siège social de la CSN avenue De Lorimier, fouillant les militants et le bureau du président. Le lendemain, *Nouvelles CSN* faisait paraître une édition spéciale de huit pages, question de démontrer que l'opération intimidation avait échoué.

CONTRATS PARTICULIERS DANS LA CHAUSSURE

TRAVAIL

Travailleurs en chaussures, à l'action!

Le service de Par votre collaboration

"Le Travail", journal de la classe ouvrière, doit devenir un grand hebdomadaire

Tous les syndiqués doivent recevoir le JOURNAL DU MOUVEMENT

QUAND VOTRE COUVREUR

Le premier journal de la CTCC s'appelait *La vie syndicale*. Il fut remplacé par *Le travail*, qui connut plusieurs visages, plusieurs tirages et plusieurs formats. En 1969, victime de tensions internes, *Le travail* cessa d'être publié pendant environ un an alors que la CSN vivait des moments fébriles dont, malheureusement, il ne reste de traces que dans les procès-verbaux et la tradition orale...

nouvelles CSN

196

Mettre la paix

Le 28 septembre 1983, avec le nouveau président à la tête de la CSN, *Nouvelles CSN* apparaît sous un nouveau format et avec un nouveau bandeau. Il est maintenant bimensuel.

nouvelles csn

no 108

17 au 23 mars 1981

"AU FONDS, c'est pour nous tous"

UN HEBDOMADAIRE POURQUOI ?

LA CSN propose un plan d'action... LA CSN propose un plan d'action... LA CSN propose un plan d'action...

boycott

Contre le démantèlement

Le numéro 1 de *Nouvelles CSN*, daté du 14 septembre 1978, avait quatre pages et était publié chaque semaine. On y trouvait des résumés de communiqués et de courtes nouvelles ainsi qu'un agenda des instances du mouvement. Il conserva cette forme pendant les 107 premiers numéros.

nouvelles CSN

11 octobre 1986

Numero 245

METTRE LA PAIX

Le membre

À Montréal, elle entre dans l'histoire... À Québec, elle... À Montréal, elle entre dans l'histoire... À Québec, elle... À Montréal, elle entre dans l'histoire... À Québec, elle...

FAIT DIVERS

LES RÉVÉLATIONS DU SYNDICAT

AUSI

journal du journal

Au numéro 245, le 11 octobre 1986, *Nouvelles CSN* a 32 pages. On y trouve, en plus des petites nouvelles et du billet, diverses chroniques : les autres, culture, détente.

nouvelles csn

no 108

17 au 23 mars 1981

"AU FONDS, c'est pour nous tous"

Un hebdomadaire pour tous

Un hebdomadaire pour tous... Un hebdomadaire pour tous... Un hebdomadaire pour tous...

Toujours hebdomadaire, *Nouvelles CSN* change de style au numéro 108, daté de la semaine du 17 au 23 mars 1981. Il a maintenant huit pages, l'allure d'un journal et on y trouve la chronique « petites nouvelles ». Au numéro 131, en septembre suivant, toujours hebdomadaire, *Nouvelles CSN* passe à 16 pages.

nouvelles CSN

25 janvier 1998

Numero 411

Métro cède, enfin!

Après six ans de lutte

Vos représentants ont obtenu des résultats... Vos représentants ont obtenu des résultats... Vos représentants ont obtenu des résultats...

En septembre 1998, *Nouvelles CSN* passe au mode quatre couleurs process, ce qui lui permet de multiplier les couleurs à l'infini et de reproduire des photos couleur.

Les chefs-d'œuvre de *Nouvelles CSN*

Depuis sa création, *Nouvelles CSN* a publié des centaines de billets et de caricatures, des milliers de photos. Le graphiste, Jean Gladu, a conçu et monté des milliers de pages. Plusieurs de ces œuvres mériteraient d'être couronnées pour leur

qualité et leur originalité. Renonçant à effectuer un choix qui ne saurait être que déchirant, *Nouvelles CSN* a plutôt demandé aux « artistes » de désigner eux-mêmes l'œuvre qu'ils estiment la plus réussie.

Un billet qui a ému

En février 1994, des soldats canadiens s'étaient amusés à torturer à mort un adolescent en Somalie. Mission pacificatrice et civilisatrice, à ce qu'il paraît. J'avais commis un billet, magnifiquement illustré par Garnotte, dans le numéro 375 de *Nouvelles CSN*.

« S'ils pouvaient parler, les ciels d'Afrique.

Si les nuages pouvaient s'ouvrir pour dire l'absolue détresse de l'enfant séparé de sa mère, de l'homme poussé à coups de fouets sur le dernier vaisseau négrier, où on le corde avec des centaines d'autres, dans une cale aussi noire qu'est noire la nuit d'Afrique, en partance pour les champs blancs de coton. Achetés, ils seront vendus.

Il s'appelait Shidane. Shidane Arone.

Il avait 16 ans, il avait faim, il avait pensé trouver quelque chose à manger, à vendre, à échanger dans le camp des soldats canadiens. Il avait rampé sous les barbelés, il avait été pris.

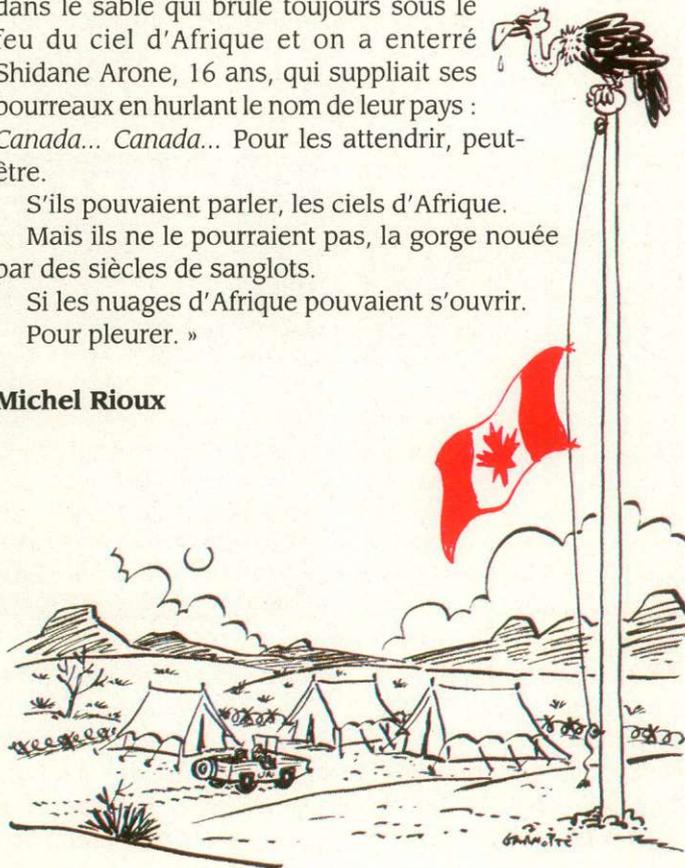
Il n'a jamais été remis aux autorités civiles. On a creusé dans le sable qui brûle toujours sous le feu du ciel d'Afrique et on a enterré Shidane Arone, 16 ans, qui suppliait ses bourreaux en hurlant le nom de leur pays : Canada... Canada... Pour les attendrir, peut-être.

S'ils pouvaient parler, les ciels d'Afrique.

Mais ils ne le pourraient pas, la gorge nouée par des siècles de sanglots.

Si les nuages d'Afrique pouvaient s'ouvrir. Pour pleurer. »

Michel Rioux



Les billets qui ont fait réagir

Si l'on en juge par ceux qui ont suscité le plus de réactions chez les lecteurs et lectrices de *Nouvelles CSN*, ce sont les billets publiés dans les numéros 478 et 494 qui ont été les plus appréciés. « Être souverainiste », en septembre 2000, et « Les terroristes », au lendemain des attentats du 11 septembre.

Du premier, on a aimé ceci : « Être souverainiste, ce devrait être AUSSI affirmer clairement sa différence en faisant un pied de nez aux puissants de ce monde, ces Chief Executive Officers de multinationales et autres bonzes du FMI ou du G7, dont les plans, concoctés dans les divers Mount Stephen Club de la terre, consistent essentiellement à niveler par le bas, le plus bas possible, les droits et les pouvoirs des travailleurs. Le premier de ces droits qui indisposent les puissants est évidemment celui de s'organiser pour résister, pour se faire respecter, c'est-à-dire le droit de se syndiquer. »



Du second, on m'a remercié d'avoir interpellé



Les terroristes

nos politiciens pour leur dire ceci : « Quand vous bêlez " Vengeance ! " à l'unisson avec Bush et sa bande de marchands de canons, quand vous nous déclarez péremptoirement solidaires, nous le peuple canadien, avec tout ce qu'entreprendront les terroristes professionnels de la CIA pour assouvir cette vengeance et raffermir la suprématie américaine sur le monde, alors là je décroche, cessez de prétendre parler en mon nom, je ne suis solidaire de rien de tout cela. »

Jean-Pierre Paré

J'aime faire réagir

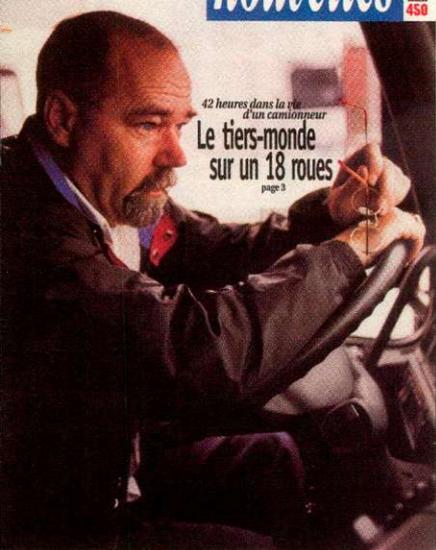
J'aime faire des photos saisissantes, qui font réagir. En voyant cet opérateur de Sani Mobile, qui travaille en espace clos sous haute pression, avec son costume de type interplanétaire et son câble de secours, on ne peut que se révolter d'apprendre que des gens travaillent encore de nos jours dans des conditions si dangereuses. (photo publiée dans le numéro 461, 1^{er} octobre 1999)

Alain Chagnon



Ma meilleure UNE

nouvelles
CSN
450



42 heures dans la vie
d'un camionneur
Le tiers-monde
sur un 18 roues
page 3

Une bonne couverture de *Nouvelles CSN* implique obligatoirement, au départ, des matériaux de base de grande qualité. Pour le numéro 450, je disposais d'une magnifique photo : le plan rapproché d'un camionneur au volant de son véhicule, arrêté, le dos courbé, les traits tirés, ses lunettes à la main, appuyé sur son volant, le regard vague. Il semble dépassé par les événements. Son apparence est impeccable. Il a l'air de quelqu'un de très compétent. Comment un homme comme lui peut-il afficher un tel désarroi ? La photo est parfaitement au foyer et le personnage regarde vers la droite, nous

invitant à tourner les pages.

Le sur-titre *42 heures dans la vie d'un camionneur* et le titre *Le tiers-monde sur un 18 roues* sont excellents. Précis, les chiffres 42 et 18, humains, dramatiques et surtout parfaitement adaptés à la photo.

Il ne restait qu'à bien cadrer la photo et à positionner le titre au bon endroit dans une typographie simple, précise et sans artifice.

Jean Gladu,
concepteur graphique de *Nouvelles CSN*

Il y a un dieu pour nous !

Pas facile de choisir le « meilleur » dessin que j'ai fait quand je collaborais à *Nouvelles CSN*...

J'ai passé à travers mes archives (lire : boîtes de carton)... ç'aurait pu être des Boubou, des Mulroney, des Reagan ou des Thatcher... mais j'ai eu un coup de cœur pour un petit dessin sur le scandale du sang contaminé.

Un sujet pas très drôle

à prime abord. Mais moi, il me plaît bien ce dessin. La question qui me vient à l'esprit quand je le revois est : est-ce que j'y ris de ceux qui croient... ou est-ce que j'y ris de ceux qui doutent ? Et tant qu'à y être : est-ce que Dieu existe ?... et si oui, pourquoi toutes ces injustices ?

Bof... quand je vois tous ces sujets d'actualité susceptibles d'être caricaturés, alors je me dis qu'à n'en pas douter, il y a un dieu pour les caricaturistes !

SANG CONTAMINÉ:
LE DOUTE S'INSTALLE !!



Garnotte

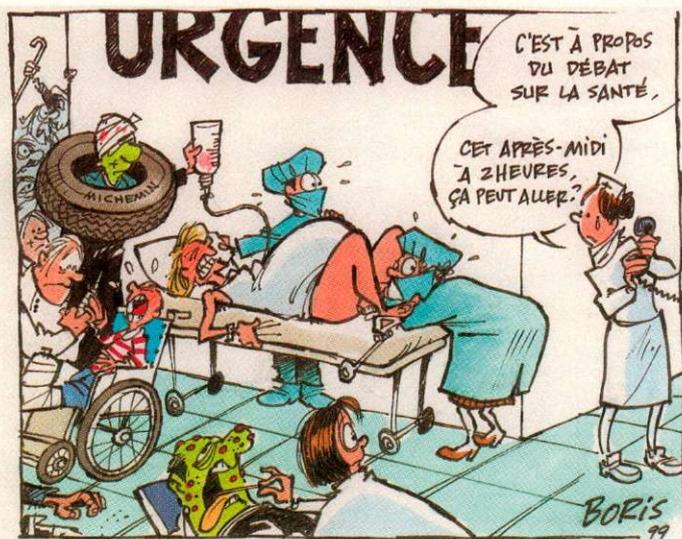


Un conflit de travail, ça se gagne en famille

Après avoir passé six difficiles années dans un genre de lutte où la solidarité familiale se trouve souvent fragilisée, Monsieur Serge Manseau, camionneur chez Metro Richelieu, s'est levé, très ému, afin de remercier publiquement sa conjointe de l'avoir accompagné tout au long de ce chemin de Damas.

L'intérêt de cette photo, pour moi, n'est pas esthétique. Le métier de photographe de presse, à mon point de vue, c'est de vous raconter, par une ou plusieurs images, l'histoire d'un événement. En ce sens, cette photo me semble une réussite. Elle représente LA victoire ultime de tout conflit de travail. (photo publiée dans le numéro 445, 25 septembre 1998)

Michel Giroux



Une caricature intemporelle

Débat sur la santé ? Quel débat sur la santé ? Ah, celui de 1999... Il me semble qu'il y avait encore un débat sur la santé la semaine dernière ! J'ai choisi cette caricature parce qu'elle est intemporelle, et j'ai bien peur qu'elle le soit encore dans 10 ou 20 ans...

D'ailleurs, en y regardant de plus près, je constate que dans le fond, la scène n'est pas si caricaturée : le personnel qui travaille dans les urgences doit vivre des situations aussi chaotiques.

En fait, la seule caricature dans ce dessin, c'est l'accidenté de la route qui tient le soluté pour la femme qui accouche... Une belle image de solidarité...

Boris

Les présidents de la CTCC-CSN et l'information syndicale



Les délégués... ont certainement remarqué que notre organe comprend une foule de renseignements utiles pour les ouvriers... Je voudrais que tous les membres sans exception affiliés à cette Confédération reçoivent à domicile le journal qui est leur.

Osias Filion,
président
de la CTCC,
au congrès de
1934



On est porté à se surprendre du caractère réactionnaire de l'information publiée dans les journaux. Il faudrait plutôt se surprendre de la place que les journalistes ménagent, malgré le climat vicié dans lequel ils travaillent, aux points de vue des agents sociaux qui sont en désaccord avec le système.

Marcel Pepin,
président
de la CSN,
au congrès
de 1968



Notre organe officiel, L'Imprimeur... a rendu de précieux services... Tous les délégués devraient se faire des propagandistes de notre journal dans leurs centres respectifs.

Alfred Charpentier,
président
de la CTCC, au
congrès de 1938



D'où qu'elles viennent, on constate que les attaques n'ont pas de cesse. De là l'importance d'organiser la défense et la promotion de nos idées, de nos convictions.

Norbert Rodrigue,
président
de la CSN,
au congrès
de 1979



La CTCC accuse un retard en général vis-à-vis des autres organisations ouvrières. Le Parti communiste a un quotidien et plusieurs hebdomadaires. La valeur des principes ne suffit pas car des principes à l'application, il y a une marge considérable... Le bien général de la CTCC réclame un hebdomadaire à brève échéance.

Gérard Picard,
président
de la CTCC, au
bureau confédéral
en 1947



Mais l'information syndicale n'est pas seulement un instrument : elle est un geste militant, puisque les syndiqués en deviennent les porteurs, les multipliateurs. Dans les luttes que nous avons à livrer, une bonne information est essentielle pour nous permettre de prévenir les stratégies d'information de l'adversaire.

Gérald Larose,
président
de la CSN, dans
Nouvelles CSN
du 23 janvier 1987



Aucune nation ne peut se cloisonner dans son confort et sa sécurité apparente, car le développement des moyens de communication... (a) vite fait de transposer au plan mondial les problèmes de chaque société.

Roger Mathieu,
président
de la CTCC
puis de la CSN,
au congrès spécial
de 1961



Les dirigeants de la CTCC-CSN, tout au long de l'histoire de ce mouvement, ont compris que l'information syndicale et la liberté de presse en général étaient fondamentales pour une organisation comme la nôtre. La première, l'information syndicale, a pu assurer la diffusion des enjeux auxquels ont été confrontés les membres et les syndicats affiliés à la confédération, et cela, du point de vue des travailleuses et des travailleurs. La seconde, la liberté de presse, est un pilier essentiel de toute société démocratique. C'est pour cela qu'assurer la pérennité de l'une et soutenir inconditionnellement l'autre étaient et demeurent au cœur de nos luttes pour le respect des droits.

Marc Laviolette,
président de la CSN,
15 janvier 2002



Certes, ce travail de formation et d'information est une responsabilité confédérale, mais il est nécessaire que les différentes organisations comprennent l'importance de ces questions et qu'elles s'efforcent d'y insérer leurs militants et leurs membres.

Jean Marchand,
président
de la CSN, au
congrès de 1964

Congrès, négociations dans le secteur public et dans l'hôtellerie, lutte à la pauvreté, débats sociaux...

La CSN vivra une année intense en 2002

Yvan Sinotte

La CSN vivra une année intense en 2002 : Forum social mondial de Porto Alegre, négociations dans le secteur public, négociations regroupées dans l'hôtellerie, congrès triennal, débats sociaux, telle la réforme de la Loi sur les normes du travail, etc.

Le 60^e Congrès de la CSN, qui aura lieu du 26 au 31 mai, abordera notamment des questions comme l'opposition à la mondialisation néolibérale pour privilégier une mondialisation de la justice, de l'équité et de la démocratie, l'adoption d'une approche globale du travail qui tienne compte de la pluralité et de l'éclatement des statuts d'emploi, le développement de l'emploi dans une perspective plurielle, sociale, solidaire et économique et la construction des convergences pour un renouveau.

L'action politique à la CSN retiendra également l'attention en 2002, remarque le président de la CSN, Marc Laviolette : « Je crois que nous devrions opter pour une action politique fondée sur l'éducation, la formation, la sensibilisation aux enjeux de notre société. Une priorité s'impose : la réforme du mode de scrutin en vue d'une représentation proportionnelle. »

Les négociations du secteur public seront certainement marquées par la nécessité de revaloriser nos services publics et d'y réinvestir.

Par ailleurs, la CSN portera toute l'attention nécessaire afin que l'équité salariale se conclue au bénéfice des travailleuses.

Somme toute, la CSN entend poursuivre son travail sur tous les fronts en appuyant, en priorité, les travailleuses et travailleurs qui veulent s'organiser et améliorer leur sort. « Le syndicalisme demeure le meilleur outil de répartition de la richesse collective », selon Marc Laviolette.



En mars dernier, les quelque 5500 agentes et agents correctionnels du Canada (UCCO-SACC) joignaient les rangs de la CSN.

Bilan de 2001

Deux conflits de travail perdurent, soit chez IGA-Sobeys, à Saint-Hyacinthe, et chez Cargill, à Baie Comeau, « ce qui il-

lustre le besoin, pour les travailleuses et travailleurs, d'être soutenus par une centrale syndicale forte, prête à mettre à leur disposition les moyens de sou-



La Marche des peuples des Amériques s'est avérée l'un des événements marquants du Sommet de Québec. La dignité et la solidarité humaine faisaient contraste avec le mur de la honte, les gaz lacrymogènes et la marée policière.



Marc Laviolette

tenir leurs luttes », observe Marc Laviolette.

« McDonald's est le meilleur exemple d'antisindicalisme primaire, poursuit le président de la CSN. Les jeunes ont autant le droit d'accès à la syndicalisation que leurs aînés et la CSN maintiendra les efforts entrepris pour que ce droit leur soit pleinement reconnu. »

Malgré que l'accès à la syndicalisation et la conclusion d'une négociation puissent s'avérer souvent ardues, les succès sont également au rendez-vous : syndiqué-es de la Banque Nationale, de Olymel, avocates et avocats de l'aide juridique et chargé-es de cours de l'Université de Montréal constituent de bons exemples.

En syndicalisation, on relève l'arrivée à la CSN des 5500 agents correctionnels des pénitenciers. De nouveaux champs ont également été investis par la CSN en 2001 : les éducatrices en milieu familial (300 membres) et les travailleurs en sylviculture (1200 membres), entre autres.

Quant à la campagne de changement d'allégeance dans le secteur public, elle s'est soldée par un gain net de près de 3000 nouveaux membres pour la centrale.

L'année 2001 aura vu la CSN passer le cap des 270 000 membres, attirant dans ses rangs quelque 15 000 nouveaux syndiqué-es.

(Pour perspectives 2002 et bilan 2001 exhaustifs, voir communiqué sur le site www.csn.qc.ca).



Achat de navires construits à l'étranger

La CSN fermement opposée aux velléités gouvernementales

Michel Crête

Il n'est pas question pour la CSN de laisser sombrer l'industrie de la construction navale et les milliers d'emplois qui en dépendent. C'est ce que viennent d'apprendre le ministre québécois délégué aux Transports et à la politique maritime, Jacques Baril, et le ministre fédéral du Commerce international, Pierre Pettigrew.

Le 20 décembre, *Le Soleil* révélait que « Québec envisage la possibilité d'aider les armateurs québécois à acheter des navires construits à l'étranger ».

Le 9 janvier, le président de la CSN, Marc Laviolette, a écrit au ministre québécois Jacques Baril : « J'ai été consterné de lire que (...) Québec se préparait à subventionner l'achat de navires construits à l'étranger. (...) Nous nous opposerons avec force à un tel projet. » Le prési-

dent du syndicat des Industries Davie, Richard Gauvin, s'est aussi adressé au ministre : « Nous comprenons mal vos intentions (...) alors que l'industrie navale est en déclin depuis plusieurs années. »

La souveraineté canadienne

Dans le cadre d'une négociation sur un éventuel accord de libre-échange entre le Canada et la Norvège, ce dernier pays réclamerait le plein accès de

ses constructeurs maritimes à notre marché. Le président Laviolette a indiqué au ministre Pettigrew : « Il n'y a pas de libre-échange dans ce domaine. (...) Le futur traité avec la Norvège devrait maintenir la totale souveraineté du Canada. »

La CSN, le syndicat des Industries Davie et ceux des chantiers maritimes du Canada travaillent avec acharnement à la consolidation et à l'essor des activités de cons-

truction navale. Ils ont œuvré au sein du *Comité de projet de partenariat national*, mis sur pied par Brian Tobin, qui vient de démissionner de ses fonctions de ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce. Le comité a publié *Vaincre les obstacles vers la prospérité*, qui contient des mesures de renforcement du secteur naval.

À peine une poignée d'employés sur 1500 s'activent aux Industries Davie. Le syndicat, qui voit aux intérêts des créanciers du chantier en faillite, est à la recherche d'un acheteur crédible.

Grève à la STL ?

Michel Crête

Les représentants de la Société de transport de Laval (STL) et du Syndicat des chauffeurs d'autobus se sont retrouvés pour une séance de conciliation au ministère québécois du Travail, le 22 janvier. Les parties ont un différend sur les augmentations de salaire à accorder pour la période du 1^{er} août 2001 au 31 juillet 2003. À moins d'une entente, les 438 chauffeurs d'autobus de la STL doivent exercer une deuxième journée de grève de 24 heures, le 30 janvier. Le Conseil des services essentiels, le ministère du Travail et la STL en ont été avisés.

En 1998, les chauffeurs d'autobus avaient accepté une convention collective de cinq ans se terminant le 31 juillet 2003. L'entente prévoyait la réouverture du contrat de travail, en 2001, pour négocier les augmentations de salaire.

Le mandat de grève générale illimitée à exercer au moment jugé opportun a été voté à 94 pour cent.



Les 438 chauffeurs d'autobus de la Société de transport de Laval souhaitent obtenir des augmentations de salaire satisfaisantes. Dans la nuit du 21 au 22 décembre, ils ont rejeté très massivement la dernière proposition de leur employeur. Et le samedi matin 22 décembre, les chauffeurs ont effectué une première journée de grève de 24 heures.

Les salariés de Serca choisissent la CSN

Pierre Dubois

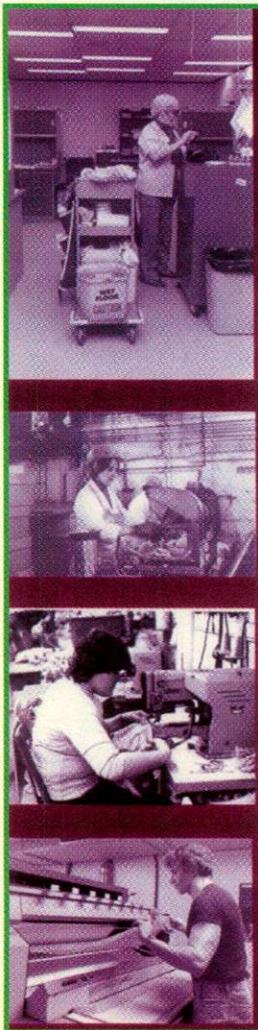
Les 180 salarié-es des Services alimentaires Serca ont choisi la CSN dans une proportion de 60 pour cent. Les membres du comité exécutif du syndicat ont mené une belle bataille, en mettant en avant les principes CSN. « Maintenant, nous pourrons donc travailler à améliorer nos conditions de travail et nos conditions de vie. Nous sommes simplement plus forts devant notre employeur », affirme Martin Parent, président du Syndicat des employés de Novagro-CSN. Ce syndicat célèbre cette année sa 30^e année d'existence.

En 2000, les Services alimentaires Serca, spécialisés en entreposage et distribution alimentaire, faisaient l'acquisition de Dellixo, une entreprise du même domaine

située à Rivière-des-Prairies, dont les salarié-es étaient syndiqués avec le local 501 des TUAC. En avril 2001, l'employeur déménageait ses employés de Serca (CSN) dans ses installations de Rivière-des-Prairies. Deux organisations syndicales représentaient alors les employé-es d'une même entreprise et le Commissaire du travail a organisé un vote sur l'allégeance syndicale, qui s'est tenu le 24 janvier. Cette victoire de la CSN s'ajoute à d'autres récents gains de la centrale dans le secteur de l'entreposage et de l'alimentation, notamment Entrepôt Pharmacie Jean-Coutu, La Baguetterie et Metro-Richelieu.



Le comité exécutif du Syndicat des employés de Novagro-CSN, de gauche à droite : Yvon Labelle, Harry Cloutier, Stéphane Plourde, Henri St-Onge, Martin Parent, Guy St-Onge et en mortaise : Danielle Bourgeois.



Tournée d'information dans les régions concernant le nouveau règlement sur la santé et la sécurité du travail

en vigueur depuis le 2 août 2001

Calendrier

Bas-Saint-Laurent : 18 mars
Cœur du Québec : 21 janvier
Estrie : 27 février
Gaspésie : 15 février
Îles-de-la-Madeleine : à déterminer
Lanaudière : 4 février
Laurentides : 11 mars
Montréal : à déterminer
Montréal métropolitain : 25 et 26 février

Nord-Est : 22 mars
Nord-Ouest : 16 avril
Outaouais : 5 avril
Québec : 26 et 27 mars
Saguenay-Lac-Saint-Jean : à déterminer



Investissement de 36 M\$ chez Bridgestone-Firestone de Joliette

Plus de 1000 emplois consolidés

Bridgestone-Firestone a annoncé un investissement de 36 millions de dollars, comprenant un soutien financier de 2,5 millions de dollars d'Investissement Québec. Ces sommes permet-

tront le réaménagement de l'aire de production et l'acquisition de nouveaux équipements. Le nombre de modèles de pneus augmentera de 19 à 32. Cela vient consolider les 1063 emplois existants et en crée une vingtaine d'autres. Le président du syndicat des 868 travailleurs, Michel Paradis, apprécie l'ouverture des nouveaux dirigeants de l'usine et mise sur la transparence de l'employeur. Bridgestone-Firestone a d'autres projets pour son usine de Joliette.

Le dernier conflit de travail, qui a duré six mois, remonte à 1995-1996. La convention collective vient à échéance en 2005. M.C.



Les présidents de la Fédération de la métallurgie, de la CSN et du syndicat, Alain Lampron, Marc Lavolette et Michel Paradis, ainsi que le comité exécutif du syndicat et de nombreux employé-es ont assisté à la conférence de presse annonçant des investissements à Bridgestone-Firestone de Joliette en décembre, tout comme Alain Longpré, vice-président du Conseil central de Lanaudière.

Décès tragique

Les militantes et les militants du Conseil central du Montréal métropolitain de la CSN ont été éprouvés par le décès de façon tragique de Francis Gravel-Montgrain, âgé de 17 ans, le 29 décembre dernier. Francis Gravel-Montgrain était le fils de Guy Montgrain, formateur et militant au conseil central, ainsi que de Danielle Gravel de La-Valtrie.

L'équipe de *Nouvelles CSN* se joint au conseil central pour offrir ses condoléances aux parents, ami-es et proches de Francis.

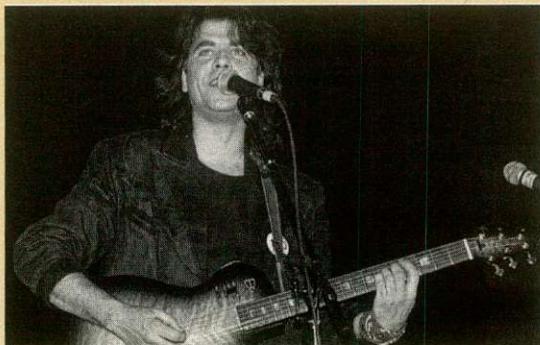
M.C.

Petite-Vallée

20^e année de chansons

Les auteurs-compositeurs-interprètes, ainsi que les paroliers et compositeurs de musique, peuvent toujours s'inscrire à la 20^e édition du *Festival en chanson de Petite-Vallée*, en Gaspésie. Les premiers ont jusqu'au 20 février pour le faire alors que les seconds ont jusqu'au premier mars. En plus du concours, le festival est un lieu de rencontres permettant aux participants de se perfectionner. La prochaine édition du festival, du 22 juin au 2 juillet, sera parrainée par Richard Séguin et Luce Dufault. Les paroliers retenus pourront peaufiner leurs textes avec l'aide d'Edgar Bori, alors que les compositeurs travailleront sous la supervision de Michel Rivard.

Inscriptions : *Festival en chanson de Petite-Vallée*, 45, rue Principale, Petite-Vallée, (Québec), G0E 1Y0. Téléphone : (418) 393-2592. M.C.



Festival de films engagés

Le Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC) présentera un festival de films engagés, les 2 et 3 février, à l'occasion du Forum social mondial de Porto Alegre.

Les films programmés sont *Partition pour voix de femmes* (documentaire - Sophie Bissonnette), *Le nouvel habit de l'empereur : le droit au travail, vous avez dit ?* (Magnus Isacson), *Bacon le film* (documentaire - Hugo Latulippe), *Maudite job* (Ève Lamont) et *L'emploi du temps* (Carole Poliquin).

Ces projections, présentées au Pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM (local AM 050), seront suivies de débats avec les réalisatrices et réalisateurs. Information : (514) 982-6606 poste 2229.

B.A.



À vos livres

Tout 2001 en un

Comme promis en septembre, voici que sont maintenant disponibles en un seul volume relié tous les numéros de *Nouvelles CSN* publiés durant l'année 2001. Un instrument de références fort utile, par exemple pour un responsable du journal syndical local qui veut vérifier une information ou trouver de l'inspiration pour ses articles.

Disponible à la librairie de la CSN

1601, av. De Lorimier, Montréal, QC H2K 4M5
documentation@csn.qc.ca
(514) 598-2151

Prix : 25, 00 \$

Frais d'expédition Montréal : 5, 00 \$

Frais d'expédition région : 6, 50 \$

Nom : _____
Organisme : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Téléphone : _____
Numéro de syndicat : _____
Je désire recevoir _____ exemplaires de

Nouvelles CSN 2001, édition reliée

- svp facturer
 ci-joint paiement

Ressources aux victimes d'agressions à caractère sexuel

Journée d'information

Les trois tables de concertation en matière de violence faite aux femmes de la région de Montréal, en collaboration avec le Y des femmes de Montréal, invitent les membres de la CSN à assister à une journée d'information sur les ressources aux victimes d'agressions à caractère sexuel.



Y des femmes

Le pouvoir de s'accomplir

Cette activité aura lieu le mardi 19 mars, de 9 h à 17 h, à l'Hôtel Gouverneur, Place Dupuis, à Montréal.

Au cours de cette journée, de l'information sera livrée au sujet de la problématique, des mythes et préjugés, des ressources et des besoins rencontrés par les victimes, que l'agression soit récente ou qu'elle remonte à l'enfance et l'adolescence. L'exercice a pour but de savoir comment accueillir et où orienter les victimes.

Ces données seront présentées par des expertes et experts qui interviennent à différentes phases du processus d'aide aux victimes (policière, médicale, psychosociale, judiciaire, etc.), et illustrées par une animation théâtrale.

Information : Maryse Darsigny

Y des femmes de Montréal

(514) 866-9941 poste 501

Mdarsigny@ydesfemmesmtl.org

B.A.

IL YA **38** ANS...

Cette photo historique a été prise à Québec en septembre 1964, alors que la CSN y tenait son congrès. L'un des événements qui retenait l'attention était l'arrêt de travail qui perdurait depuis le 3 juin précédent chez trois syndicats de la section La Presse du Syndicat des journalistes de Montréal (CSN). De g. à d. : Pierre Vadeboncœur, directeur régional de Montréal, Georgette Lachaine (partiellement cachée), vice-présidente de la CSN, Gérard Picard, négociateur dans le conflit en cours, Manuel Maître, président du Syndicat des journalistes de Montréal, Claire Dutrisac, présidente du Syndicat des journalistes de La Presse, et Pierre Vallières, journaliste au même quotidien.

Photos : Archives CSN

40 000 \$ pour Noël

« Pour passer la période des fêtes », quelque 350 membres de la CSN congédiés pour activités syndicales, en grève ou en lock-out ont reçu un montant supplémentaire de 150 \$ en plus des prestations régulières du Fonds de défense professionnelle. La 18^e édition de la campagne C'est Noël pour tout le monde a permis de recueillir plus de 40 000 \$. Merci à tous et à toutes.

M.C.



La journaliste Catherine Kovacs a été accueillie en grande pompe par le président du Syndicat des communications de Radio-Canada, Michel Couturier et plusieurs camarades, le 21 janvier. En mai 1997, la direction de la SRC avait refusé de renouveler son contrat, décision qui avait été contestée par le syndicat affilié à la FNC-CSN. La Cour supérieure a finalement donné raison à la journaliste.

B.A.

Autoroute à tranchée à Montréal

Non au projet Chevrette

À Montréal, les opposants au projet du ministre Chevrette de transformer la rue Notre-Dame en une autoroute à tranchée sont de plus en plus nombreux. Le Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN) s'est joint au concert d'opposition en appuyant plutôt le projet de boulevard urbain comprenant des voies réservées, dans les deux sens, au transport en commun et des pistes cyclables. Selon le CCMM, la proposition Chevrette est essentielle à un autre projet que le ministre chérit, soit la construction du pont dans le pro-

longement de l'autoroute 25 vers Laval. Des intérêts privés, comme le souhaiterait le ministre, n'accepteraient pas de construire et de gérer un tel pont s'ils ne peuvent avoir la garantie que tout est fait pour favoriser la fluidité de la circulation et que les automobilistes le rentabilisent en l'empruntant quotidiennement. De plus, une autoroute à tranchée dans l'axe est-ouest favoriserait les déplacements par automobile et l'étalement urbain. Comme l'autoroute Décarie le



démontre quotidiennement, en plus d'enlaidir le quartier, une telle autoroute serait bruyante, entraînerait une augmentation du transport automobile et, par conséquent, détériorerait l'environnement (poussière accrue, hausse des gaz à effet de serre, etc.) et la qualité de vie des résidents.

L.-S. H.

Catherine Kovacs accueillie par ses camarades du SCRC

Anglicismes et québécismes

La langue française compte plusieurs mots étrangers, notamment anglais, dont l'usage est accepté. D'ailleurs, plusieurs langues étrangères, dont l'anglais, comptent dans leur vocabulaire des mots français. L'Académie française choisit d'inclure ou non des mots étrangers dans la langue, dans la mesure où il n'existe pas de mot équivalent en français.

Les mots « panel » et « panéliste », qui nous viennent de l'anglais, par exemple, ne sont pas acceptés. En anglais, le sens principal de « panel » réfère à un jury. C'est de ce sens que découle la mauvaise utilisation qu'on en fait en français pour désigner notamment une table ronde, un groupe d'étude, un groupe consultatif, un comité, une commission ou un jury.

Le mot « panel » peut aussi désigner un groupe de spécialistes qui s'expriment devant un auditoire ou qui peuvent intervenir dans les discussions. Dans ce cas, les bonnes expressions françaises seraient plutôt les suivantes : équipe de spécialistes, équipe d'experts, groupe de discussion ou encore tribune.

Lorsqu'on veut parler de l'événement lui-même, on emploiera davantage les mots qui suivent : tribune, forum, débat, discussion en groupe ou discussion en équipe plutôt que « panel ».

Enfin, un expert, un participant, un spécialiste ou un membre ne saurait être un panéliste, à moins bien sûr que le colloque auquel il participe ait pour thème : *L'utilisation fautive de termes provenant de l'anglais dans la langue française !*

Il en va de même de l'utilisation des mots « opérer » et « opération », qui n'est pas permise dans certaines situations. Ainsi, on dira d'une entreprise qu'elle a des frais d'exploitation importants mais jamais des frais d'opération. De plus, on ne peut opérer une entreprise... on l'exploite.

De même, après un arrêt d'urgence, le conducteur du métro devrait annoncer que la ligne est de nouveau en service et non en opération.

Des québécismes ?

Le mot « aréna » découle de l'expression anglaise *skating arena*. Un aréna est un établissement où se trouve une piste de patinage sur glace entourée de gradins. L'Office de la langue française en recommande l'usage même si le mot n'est pas accepté par l'Académie française. Comme quoi, même par la langue qu'on y parle, le Québec est vraiment distinct !

Lorsque l'aréna accueille des activités autres que le patinage, on peut le désigner comme un centre sportif, un palais des sports, voire un stade, précise l'Office.

Jean-Pierre Larche



15 000 nouveaux syndiqués CSN en 2001

En 2001, quelque 15 000 travailleuses et travailleurs ont choisi la CSN pour les représenter auprès de leur employeur et négocier l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. La centrale syndicale a franchi le cap des 270 000 membres.

« Le monde vient à la CSN parce qu'elle dérange le patronat et parce que notre centrale a la capacité de soutenir les luttes, qui peuvent être longues et dures, mais qui sont décidées par les travailleuses et les travailleurs eux-mêmes, par personne d'autre ! L'attrait pour notre centrale et la croissance qu'elle a connue ces derniers temps s'expliquent aussi par les efforts que nous mettons en syndicalisation », a commenté Roger Valois, vice-président de la CSN responsable de la syndicalisation.

Immaculée-
Conception

À quelques jours de la Fête de la lumière, les 150 employé-es de la maison d'hébergement pour religieuses Immaculée-Conception, à Laval, se sont fait un cadeau en adhérant à la CSN. Ils se sont tournés vers la centrale syndicale pour intercéder en leur faveur auprès de leur employeur et négocier l'amélioration de leurs conditions de travail. La requête en accréditation syndicale a été déposée auprès du ministère du Travail du Québec le 21 décembre.

RDS

Ils s'y connaissent en sports et ils ont décidé de faire équipe avec la CSN. Il s'agit bien sûr des 85 techniciennes et techniciens du Réseau des sports (RDS). Le 19 décembre, leur syndicat s'est adressé au Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) et a déposé une requête en accréditation syndicale.

Hilton Lac Leamy :
c'est la CSN

Malgré les tentatives de l'employeur pour se débarrasser de leur syndicat, les 200 travailleuses

et travailleurs de l'hôtel Hilton Lac Leamy de Gatineau (secteur Hull), un franchisé du Resto-Casino, feront bel et bien partie de la CSN. Dans l'espoir de rendre le syndicat minoritaire et inhabile à représenter les employé-es, la partie patronale avait procédé à l'embauche d'une cinquantaine de nouveaux salariés, deux jours avant le dépôt de la requête en accréditation. S'ensuit un vote pour établir la volonté des travailleuses et travailleurs de se syndiquer. Et c'est très majoritairement qu'ils ont voté, les 14 et 15 décembre, en faveur d'une adhésion à la CSN.

Un CPE à Coaticook

À Coaticook, les neuf éducatrices et éducateurs du Centre de la petite enfance *Entre amis* se sont syndiqués, le 9 décembre.

Une précision
chez Bowe et Landry

Les 14 employé-es de la firme Bowe et Landry, de Jonquière, qui ont adhéré à la CSN en octobre, sont des techniciennes et des techniciens en essais non-destructifs, et non pas des ingénieurs.

Cuisine Zen

C'est l'osmose syndicale à l'Hôtel Omni de Montréal, l'ancien Quatre Saisons... S'inspirant probablement des principes du bouddhisme zen, philosophie fondée notamment sur l'harmonie et la méditation, les 25 employé-es du restaurant de cuisine chinoise zen ont cheminé et finalement rallié le syndicat CSN représentant, depuis 1981, tous les autres salarié-es de l'établissement. Les salarié-es du restaurant faisaient partie d'un autre syndicat CSN depuis 1998.

Ils sont des nôtres

Les syndicats CSN suivants ont reçu leur certificat d'accréditation : Association canadienne de santé mentale du Saguenay, Transport Lauriss Vallière de La Sarre, cafétéria de l'aluminerie Alcan d'Alma, X Rail et Météomédia dans la région métropolitaine.

Michel Crête

Service de syndicalisation
de la CSNMontréal :
1 800 947-6177Québec :
1 877 906-0202

syndicalisation@csn.qc.ca

En lutte !

Au moment de mettre sous presse, quatre syndicats regroupant 274 membres de la CSN étaient en conflit de travail.

Le 6 novembre dernier, les 175 travailleurs de l'usine de fabrication de poutres et de structures métalliques **Mométal**, à Varennes, ont débrayé.

Au nombre de huit, les cols blancs de la **municipalité de Saint-Nicéphore**, dans la région de Drummondville, qui étaient en grève depuis le 14 septembre dernier, en sont venus à une entente.

Chez **Cargill**, à Baie-Comeau, les 42 syndiqués sont en lock-out depuis le 28 mars 2000.

À Saint-Hyacinthe, les 49 employés du **IGA-Sobeys-Picard** subissent un lock-out depuis le 21 juin 1999.

À l'**Auberge de la rive**, à Sorel-Tracy, il y a eu règlement de la convention collective, le 31 mars 2001, au terme d'un lock-out de plus de huit mois, mais aujourd'hui les 58 salarié-es s'attendent à être rappelés au travail le 1^{er} mai prochain. D'ailleurs, le syndicat a eu recours à la procédure d'arbitrage pour faire préciser le protocole de retour au travail convenu à l'issue du conflit. D'autre part, le syndicat a aussi déposé des plaintes pénales en vertu du Code du travail du Québec contre l'employeur, qu'il accuse de maintenir un lock-out illégal depuis l'entente intervenue le printemps dernier.

M.C.

Lawson Mardon Margo de Baie d'Urfée

Heureux dénouement des négociations

L'année s'est terminée sur une bonne note pour les 106 travailleurs de la division carton de Lawson Mardon Margo (Alcan) de Baie d'Urfée, qui fabriquent des emballages commerciaux pour les produits pharmaceutiques et cosmétiques. En décembre, ils ont voté à 90 pour cent en faveur de leur nouveau contrat de travail. D'une durée de quatre ans, du 1^{er} novembre

2000 au 31 octobre 2004, la convention collective prévoit des augmentations de salaire de près de 12 pour cent. De 18,68 \$, le salaire moyen passera à 21 \$ l'heure à la fin de 2003. Le contrat étant échu depuis plus d'un an, les syndiqués ont droit à un montant rétroactif de 1000 \$ à 3000 \$. Leur emploi est protégé contre la sous-traitance. Le syndicat a d'autre part

obtenu une réduction du temps de travail grâce à la création d'une « banque d'heures supplémentaires » permettant l'accumulation de cinq jours à reprendre en congé. Le contrat comporte aussi l'amélioration des assignations temporaires en cas d'accident, des assurances, un REER et des vacances. Le président du syndicat, Angelo Vendetti, a salué « la mobilisation



extraordinaire des membres qui a permis d'avoir des gains totaux frisant 20 pour cent ». L'entreprise est en activité depuis 1938.

M.C.

La vérité en face ?

Regarder la vérité en face n'est pas toujours facile. Ariel Sharon, premier ministre israélien, en fait l'expérience. Il est visé par une plainte dont doit se saisir un tribunal, fin janvier, à Bruxelles. Il s'agit de tirer au clair son attitude, en 1982, alors qu'il était ministre de la Défense et que 800 Palestiniens des camps de Sabra et Chatila ont été massacrés. Les survivants n'ont pas oublié et ils le tiennent responsable de ce crime.

L'Histoire est prodigue en épisodes honteux sur lesquels la lumière est faite peu à peu.

Belgique-Congo. Il y a 40 ans, le Congo accède à l'indépendance, dans le désordre et le chaos. Le premier ministre Patrice Lumumba est assassiné. La Belgique a-t-elle trempé dans la liquidation de Lumumba dont on craignait qu'il ne devienne un autre Castro ? Rien n'est tabou, pas même le rôle de la monarchie belge dans ces événements, écrivait récemment la *Libre Belgique* après la publication du rapport d'une commission parlementaire sur la responsabilité de la Belgique et de l'entourage de feu le Roi Baudouin dans cette mort.



Mexique. Dans les années 70, une « guerre sale » a sévi dans plusieurs États du Mexique : disparitions, tortures, exécutions. Le pouvoir s'entêtait à nier toute participation à de telles exactions. Le président Vicente Fox a récemment levé le secret sur des dossiers qui sous-tendent le dernier rapport de la Commission nationale des droits humains (CNDH). Ce texte confirme que des groupes paramilitaires ont été utilisés dans la répression systématique d'opposants par le Pouvoir. Une vérité que les prédécesseurs de Fox nient encore.

France-Algérie-Bosnie. Le général Paul Aussaresses a la franchise cynique. Il justifie dans un livre les actes de torture qu'il a commis durant la guerre qui a précédé l'indépendance de l'Algérie. Il avoue avoir exécuté 24 militants du Front de libération nationale. Son procès a pris fin en dé-

cembre à Paris et on lui a retiré la Légion d'honneur. Ce général tortionnaire estime, pour se justifier, qu'il combattait, en somme, des clones de Ben Laden !

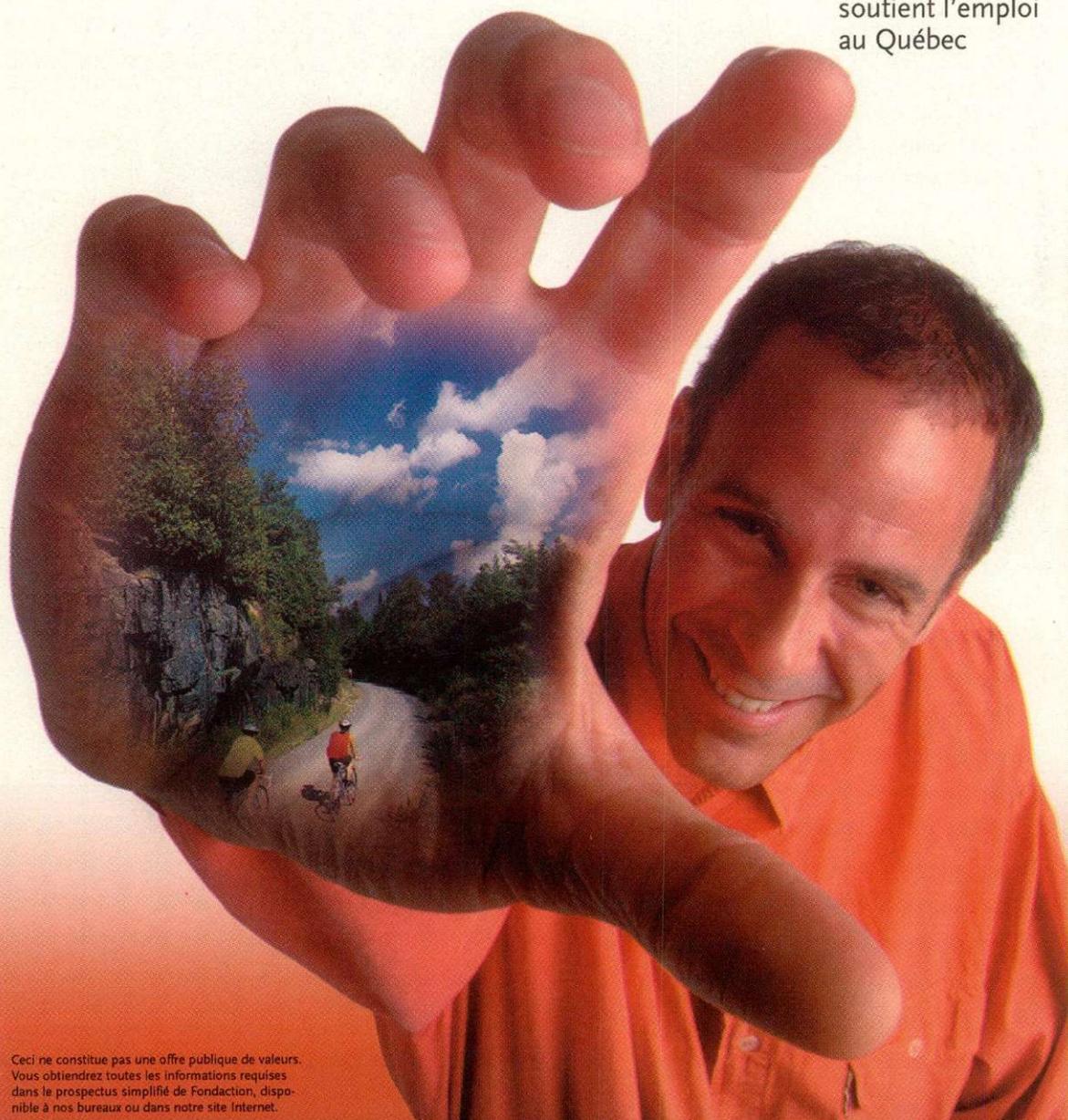
À Paris, dix députés, en commission, jugent sévèrement la politique de leur pays et celle des troupes de l'ONU en Bosnie. Ainsi, à Srebrenica en 1992, les Serbes ont exécuté de 7000 à 8000 musulmans que les forces de l'ONU devaient protéger. Cette épuration ethnique a été condamnée de partout. C'est le général français Bernard Janvier qui était alors en charge du contingent de l'ONU. Jacques Chirac a autorisé Janvier à témoigner devant la commission, mais à huis clos. Le militaire fait porter le blâme sur les Casques bleus néerlandais qui, selon lui, ont agi en lâches. Même si la commission a osé reproduire ce témoignage, ses membres n'entérinent pas l'hypothèse qui circule selon laquelle Janvier et la France ont pactisé avec les Serbes qui se seraient sentis libres de procéder au massacre. La guerre en Bosnie nous est ainsi livrée en pièces détachées, beaucoup de ses acteurs craignant encore de regarder la vérité en face.

Clément Trudel

Je prends mon Avenir

en main

avec un REER
à ma portée qui
soutient l'emploi
au Québec



Ceci ne constitue pas une offre publique de valeurs.
Vous obtiendrez toutes les informations requises
dans le prospectus simplifié de Fondation, dispo-
nible à nos bureaux ou dans notre site Internet.

Fondation est un fonds de travailleurs qui permet d'épargner plus facilement grâce à une épargne-retraite offrant plus d'avantages fiscaux. En souscrivant à Fondation, vous avez droit à des crédits d'impôt totalisant 30% de votre investissement annuel. Votre placement est également admissible au REER.

Fondation investit dans les entreprises afin de créer ou de maintenir des emplois ici, partout au Québec. L'épargne de plus de 36 000 personnes a permis jusqu'à présent le maintien ou la création de plus de 4200 emplois !

Plus de 1000 responsables Fondation sont présents dans les syndicats pour vous aider à adhérer !

FONDATION
CSN POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

Un outil collectif
à l'initiative de la



514-525-5505 / 1 800 253-6665 / www.fondation.com